



**Vingt-et-unième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre  
(APIRG / 21)  
(Nairobi, Kenya, 9-11 octobre 2017)**

**Point 3 de l'ordre du jour : Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre de la navigation aérienne dans la région AFI**

**3.2.1/2 RESULTATS DE LA PREMIERE REUNION DU SOUS-GROUPE DE L'EXPLOITATION DES AERODROMES ET DE L'ESPACE AERIEN (AAO SG/1) D'APIRG – EXPLOITATION DE L'ESPACE AERIEN**

*(Note présentée par le Secrétariat)*

**SOMMAIRE**

Cette note présente le rapport de la première réunion du Sous-groupe de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien (AAO SG/1) qui s'est tenue à Dakar au Sénégal du 29 au 31 mai 2017.

Le Sous-groupe a élu son Président et son Vice-président, examiné les Conclusions et Décisions d'APIRG applicables au Sous-groupe AAO/SG, identifié celles qui restent pertinentes et les mesures à prendre en vue de faciliter leur mise en œuvre. Le Sous-groupe a fait le point sur la mise en œuvre dans les domaines où l'APIRG a adopté des projets spécifiques pour faciliter la mise en œuvre, examiné la définition des projets et les liens, ainsi que les aspects des projets qui nécessitent la prise de mesures de coordination, le cas échéant. Enfin, le Sous-groupe a examiné et actualisé les formulaires de compte rendu des carences dans le domaine de la navigation aérienne (ANRF), la base de données des carences dans le domaine de la navigation aérienne dans région AFI, et son mandat.

Les mesures à prendre par la réunion figurent au **paragraphe 3**

**RÉFÉRENCE (S):**

- Doc 9750, Plan mondial de navigation aérienne
- Doc 7474, Plan de navigation aérienne de base — Région Afrique-Océan-Indien
- Doc 10007, Rapport de la douzième Conférence de navigation aérienne (2012)
- Rapports d'APIRG
- Rapport de la première réunion du CCPA
- Rapport de la réunion AAO SG/1
- Mandat de l'AAO SG

**Objectives stratégiques :**

*A – Sécurité, B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne, D – Développement économique du transport aérien, et E – Protection de l'environnement.*

## 1. INTRODUCTION

1.1 La première réunion du Sous-groupe de l'exploitation des aéroports et de l'espace aérien d'APIRG (AAO SG/1) s'est tenue à Dakar au Sénégal du 29 au 31 mai 2017. Quarante-six (46) participants venus de quatorze (14) États et deux (2) Organisations internationales régionales ont pris part à cette réunion. À toutes fins utiles, une copie du rapport de ladite réunion est jointe en **Appendice A** à la présente note.

## 2. ANALYSE

2.1 Les questions ci-après ont spécialement retenu l'attention de l'AAO SG.

2.2 S'agissant de l'examen des Conclusions et Décisions de l'APIRG applicables à l'AAO/SG, le Sous-groupe a noté que le nombre de Conclusions et Décisions à examiner, notamment celles des réunions APIRG/19, APIRG/EO et APCC/1, est très élevé et qu'elles ne peuvent être efficacement traitées pendant en trois jours. Par conséquent, la réunion a formé un petit groupe de travail (SWG) chargé d'examiner ces Conclusions.

### 2.3 Planification et mise en œuvre

2.3.1 S'agissant des projets dans le domaine spécifique de l'espace aérien, la réunion a constaté que les modules de la stratégie ASBU ne sont pas mises en œuvre et insisté sur la nécessité d'identifier les obstacles et des solutions pratiques à ce problème. Tout en reconnaissant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du module B0-FRTO sur les meilleures trajectoires en-route, le SG AAO a reconnu la nécessité de faciliter la transition au B1-FRTO en ce qui concerne le libre choix des routes, dans la poursuite des progrès régionaux dans l'optimisation de l'espace aérien supérieur. La réunion a noté avec satisfaction que certaines FIR de la région AFI étaient prêtes à démarrer les essais du libre choix des routes, et l'expérience acquise dans la mise en place de la zone de routes aléatoires dans l'Océan atlantique. La réunion a émis la recommandation suivante :

#### Recommandation 1/4

**Que l'OACI :**

**Facilite les actions de mise en œuvre par les États et les ANSP qui sont prêts à démarrer les essais du module B1-FRTO de la stratégie ASBU (spécifiquement le libre choix des routes) en ce qui concerne la coordination entre les FIR applicables.**

**Projet de Décision 01/X : Projets prioritaires d'APIRG dans le cadre du Sous-groupe AAO**

**Projet de Décision ½ :**

**Il est décidé que :**

**Pour faciliter l'introduction harmonieuse des systèmes d'aéronefs télépilotes (RPA) dans les espaces aériens AFI, et gérer les risques contre la sécurité de l'espace aérien dus à l'exploitation des RPA surtout dans l'espace aérien non réserve, l'APIRG doit envisager, en priorité, la mise en place d'un mécanisme afin de fournir des orientations aux États pour l'exploitation des RPA dans les espaces aériens non réservés dans les FIR dont ils sont responsables pour la fourniture des services de navigation aérienne.**

2.3.2 La réunion a noté que des ateliers de mise en œuvre ont été organisés dans la région

ESAF afin d'aider les États accrédités auprès du Bureau ESAF et leurs prestataires de services de navigation aérienne (ANSP) et certaines FIR de l'interface ESAF/WACAF à élaborer des plans de mesures d'exception prévus par l'Annexe 11 à la Convention de Chicago, et coordonner les routes de rechange connexes. La réunion a pris note de la demande des Bureaux régionaux de l'OACI d'organiser des ateliers de mise en œuvre plans de mesures d'exception afin d'aider les États de la région WACAF, qui n'ont pas encore bénéficié de l'aide, dans l'élaboration et la publication, en priorité, de plans de mesure d'exception et facilité l'achèvement du plan régional de mesure d'exception. La réunion a conclu que :

### **Projet de Conclusion 01/X : Projets prioritaires d'APIRG dans le cadre du Sous-groupe AAO**

#### **Projet de conclusion**

**Il est conclu que :**

- a) **Les États ayant pris part aux ateliers sur les plans de mesures d'exception ATS ou autrement reçu des orientations des bureaux régionaux de l'OACI sur l'élaboration de plans de mesures d'exception, doivent publier leurs plans de mesures d'exception au plus tard le 30 novembre 2017, afin qu'ils entrent en vigueur le 2 février 2017 ;**
- b) **Les États qui ne l'ont pas encore fait, doivent actualiser leurs plans de mesures d'exception pour y intégrer les dispositions sur les événements de santé publique et les cendres volcaniques ;**
- c) **L'OACI doit organiser des ateliers sur les plans de mesures de contingence de l'ATM afin d'aider les États de la région WACAF dans l'élaboration et la coordination des plans de mesures d'exception afin de permettre leur publication par les États, et l'achèvement du plan régional de mesures d'exception.**

2.3.3 S'agissant des projets dans le domaine de l'exploitation des aéroports, la réunion a noté la lenteur de la mise en œuvre des projets identifiés. Certaines initiatives comme la mise en œuvre du programme de certification des aéroports et de sécurité des pistes progressent dans le cadre du Plan AFI et d'autres mécanismes. Toutefois, des mesures adéquates doivent être prises afin de garantir une mise en œuvre efficace de projets.

2.3.4 La réunion a été informée d'autres inquiétudes liées aux services de sauvetage et de lutte contre l'incendie, surtout en ce qui concerne la formation du personnel. La réunion a rappelé que des centres de formation existent dans la région AFI, et émis une recommandation ci-après à l'intention de l'OACI :

#### **Recommandation 1/3 :**

**Que l'OACI:**

**rappelle aux États que des centres de formation en sauvetage et lutte contre l'incendie (SLI) existent dans la région AFI et les encourage à tirer profit de ces centres pour remédier aux carences dans le domaine SLI.**

2.4 Le Sous-groupe a achevé l'identification des projets et des liens entre ces projets, afin de faciliter la coordination des activités et des ressources. La liste des projets et des liens entre ces projets est jointe en appendice la présente note. La réunion a relevé la lenteur observée dans la mise en œuvre des projets. Les principaux défis auxquels le SG/AAO fait face sont liés principalement à la désignation des experts membres des Sous-groupe et des équipes de projet, le faible niveau d'implication de l'industrie et le manque de ressources et d'engagement de la part des États et de l'industrie. Le Sous-groupe a souligné la volonté de certains États non identifiés par la réunion

conjointe des Sous-groupe exploitation et planification des aéroports (AOP/SG) ; et gestion de la circulation aérienne/gestion de l'information aéronautique/recherches et sauvetages (ATM/AIM/SAR/SG) (JMAASG, tenue à Nairobi du 5 au 8 juillet 2016, d'être inclus parmi les membres du Sous-groupe AAO/SG. A réunion a formulé la recommandation suivante :

### **Recommandation 1/5**

#### **Que l'OACI**

**Envoie une lettre de suivi aux États et Organisations concernées, les invitant à désigner formellement leurs membres des Sous-groupes et des équipes de projet conformément au Manuel de procédures d'APIRG**

### **Projet de Décision 01/X : Projets prioritaires d'APIRG ans le cadre du SG AAO**

#### **Projet de Décision 1/1**

**Il est décidé que :**

**L'APIRG doit adopter de nouvelles directives d'adhésion au SG AAO pour permettre aux États et aux Organisations de désigner les experts à la fois pour les domaines techniques et le Sous-groupe (exploitation des aéroports et de l'espace aérien).**

2.5 S'agissant des formulaires de compte rendu de la navigation aérienne (ANRF), la réunion a déclaré que les États sont encouragés à fournir des informations sur l'état de mise en œuvre des modules des ASBU en utilisant des formulaires de compte rendu de la navigation aérienne ou. La fourniture des informations sur l'état de mise en œuvre visées par la Conclusion 20/05 a été considérablement limitée et le niveau de réponse aux enquêtes menées par le Secrétariat afin de collecter les données sur la mise en œuvre de la stratégie ASBU a été aussi très faible. En conséquence, le Sous-groupe a reconnu que les cibles et dates de planification envisagées pour la mise en œuvre des ASBU sont devenues caduques et doivent être révisés pour définir de nouvelles cibles et dates. C'est pourquoi le Sous-groupe a créé un petit groupe de travail (SWG) pour remplir les missions suivantes :

- a) Finaliser l'actualisation des ANRF,
- b) Examiner et adapter les modèles/formulaires de suivi/surveillance de la mise en œuvre de la stratégie ASBU et des objectifs de performance régionale,
- c) Élaborer une enquête sur la base du formulaire de suivi/ surveillance susmentionné et le télécharger sur une plateforme fondée sur le Web pour collecter les informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.

2.6 S'agissant de la base de données sur les carences de la navigation aérienne, la réunion a noté que peu de progrès ont été accomplis dans la mise en place sur la base de données des carences de la navigation aérienne, principalement à cause de l'absence de signalement des carences, et souligné la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes ou des mécanismes améliorés pour promouvoir le signalement des carences. La réunion a été informée qu'une lettre a été envoyée aux États AFI et aux Organisations concernées les invitant à désigner les points focaux pour les échanges avec la base de données AFI des carences dans le domaine de la navigation aérienne (AANDD), afin que les codes d'accès leur soient délivrés. Par conséquent, le Bureau régional a été invité à apporter un appui aux utilisateurs finals bien formés, idéalement avant que le système soit mis à la disposition des États et Organisations. Par conséquent, la réunion a formulé le projet de Décision ci-après :

**Projet de Décision 01/X : Base de données AFI des carences de navigation aérienne****Projet de Décision 1/3****Il est décidé que :**

**Pour faciliter l'utilisation efficace et ininterrompue de la base de données AANDD, y compris un appui efficace à l'utilisateur final du système fondé sur le Web, les bureaux régionaux ESAF et WACAF sont invités à assurer la disponibilité du personnel convenablement formé pour fournir un appui technique permanent aux utilisateurs concernés.**

2.7 S'agissant de l'analyse des déficits d'infrastructure de navigation aérienne, la réunion a été informée que le SG AAO a accepté de contribuer à l'analyse des déficits par l'APIRG et à cet égard, compte tenu des contraintes de temps, elle a créé une équipe spéciale chargée de concevoir des outils pour l'analyse des déficits. Pour ce qui est de la contribution du SG AAO au premier Rapport annuel d'APIRG, la réunion a créé un *Comité éditorial du rapport de navigation aérienne* avec pour missions :

- a) Identifier et élaborer le contenu du Rapport AFI de navigation aérienne ;
- b) Coordonner l'implication d'autres contributeurs (par ex., les partenaires de l'industrie), selon les besoins, pour soutenir les activités d'élaboration du rapport jusqu'à la publication.

**3. MESURES À PRENDRE PAR LA RÉUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations fournies dans le rapport de la réunion AAO SG/1.
- b) Statuer sur les projets de Conclusion et de Décision.

---FIN---

**APPENDICE – LISTE DE PROJETS IDENTIFIÉS DANS LE CADRE DU SG AAO ET  
LIENS ENTRE CES PROJETS**

<b>PROJETS DANS LE DOMAINE EXPLOITATION DE L'ESPACE AÉRIEN ET DES AÉRODROMES</b>		
<b>N° du Projet</b>	<b>Projet</b>	<b>Priorité</b>
<b>AIRSPACE OPERATIONS RELATED PROJECTS</b>		
A1	Concept d'espace aérien PBN (compétences de l'espace aérien)	1A
A2	Trajectoires de routes optimisées et d'espace aérien AFI (AORTA)	1A
A3	Révision de l'attribution des codes SSR AFI (ASCAA)	1A
A4	Étude des compétences ATS	1A
A5	Planification d'urgence et coordination opérationnelle (CPOC)	1
A6	Assistance dans la mise en place du programme de sécurité de l'État (ASSPI)	2
A7	Exigences opérationnelles des CNS (OPREC)	1A
A8	NAVSPEC et transition minimum de séparation (NASMIT)	1
A9	Coopération civile/militaire & Atelier/séminaires FUA	2
A10	RVSM & sécurité opérationnelle en ATS	1A
A11	Estimation, rapport et suivi des avantages des améliorations des opérations (ERMBOI)	2
A12	Développement de plans SAR pour le RCC/JRCC/RSC	2
A13	Élaborer des lois et réglementations SAR pour promulgation	2
<b>EXPLOITATION DES AÉRODROMES ET PROJETS CONNEXES</b>		
G1	Formation et qualification du personnel technique (Régulateurs & exploitants d'aéroport)	B
G2	Gestion des données d'aérodromes (détermination, fiabilité et publication)	A
G3	Services de sauvetage et de lutte contre l'incendie (RFFS)	U
G4	Planification des situations d'urgence des aérodromes (AEP), y compris les urgences de santé publique	A
G5	Gestion de la faune/l'environnement/l'utilisation des terres/suppression des obstacles	A
G6	Mise en œuvre des programmes de sécurité de la piste dans les aérodromes	A
G7	Entretien de l'aérodrome et rapport sur l'état des pistes	A
G8	Certification d'aérodrome (SMS, cadre réglementaire, procédure et manuels,...)	A
G9	Création et mise en œuvre d'A-CDM	2E

	AIRSPACE OPERATIONS PROJECTS	Conception de l'espace aérien	AORTA	ASCAA	Compétences ATS	CPOC	ASSPI	OPREC	NASMIT	FUA	RVSM & Sécurité opérationnelle	Rapport des avantages (EMBOI)	Développement des plans SAR pour RCC	Règlementations SAR
AERODROME OPERATIONS PROJECTS		A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12	A13
Formation et qualification du personnel	G1	X			X	X	X	X	X	X		X	X	X
Données d'aérodrome	G2	X			X			X		X		X		
RFFS	G3							X		X			X	X
AEP & Urgence de santé publique	G4				X	X				X			X	X
Gestion de la faune	G5	X			X					X				
Sécurité des pistes	G6	X			X		X	X		X		X		
Entretien de l'aérodrome	G7						X	X		X		X		
Certification d'aérodrome et SMS	G8	X			X		X			X		X		
ACDM	G9	X			X			X	X	X		X	X	